

NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault
26000 VALENCE
04 75 78 13 75

secretariat@dromeardechebasketball.org
<https://www.basket2607.com/>



La Passion en Grand...

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 25

Lundi 17 janvier 2022

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 03

Compétitions

Page 05

Technique

Page 09

Minibasket

Page 12

Qualification

Page 14

Rubrique « Mémento »

Page 15

Rubrique « Presse »

Page 16

Courriers

Page 17

Annexes

ANNEXE 01
ANNEXE 02

COMITE - Mémo COVID 19
MINIBASKET - Fiche d'identification - Droit à l'image

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BAUDIN - BLANC – BROLIRON – GRIMAUD – ROZERON
Mrs	ARNAUD - RIBET

INFOS GÉNÉRALES

COMITÉ

Vous trouverez en annexe 01 le mémo Covid19 pour les différents cas de figure (cas positifs ou cas contact) et report de rencontre.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance.

Salon Digital de l'IFRABB 2022 – LIGUE AURA



Vous l'aviez aimé en 2021, le Salon Digital de l'IFRABB est de retour !

Vous êtes un club souhaitant se développer par l'embauche d'un apprenti BPJEPS ou une personne souhaitant opter pour une de nos formations BPJEPS ?

Participez à l'une de nos sessions du Salon Digital de l'IFRABB « Édition 2022 » pour vous renseigner 🖥 :

- lundi 31 janvier à 20h00,
- mercredi 2 mars à 20h00,
- ou samedi 19 mars à 10h00.

Nos professionnels experts du milieu seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Inscrivez-vous à l'aide du lien disponible sur le profil de l'IFRABB ou via <https://forms.gle/JtL1zCyKU1SGYxuS7>.

TRÉSORERIE

APPEL 4EME ACOMPTE SAISON 2021-2022

Les acomptes ont été réévalués en fonction du nombre de licenciés 2021/2022, afin de tenir compte de l'augmentation ou la diminution de ces derniers dans certains clubs. Ceci évitera un solde trop important à régler en fin de saison. La réduction du comité (15 euros par licence) sera appliquée au moment du solde selon les conditions définies en assemblée générale. Une note récapitulative et explicative sera envoyée aux clubs début avril.

Merci d'adresser au Comité vos règlements, de préférence par virement, au plus tard **le lundi 31 janvier 2022**. S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font suffisamment à l'avance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée automatiquement sur la facture financière du club dès **le 2 février 2022**.

NOUVEAUTÉ

Le bulletin hebdomadaire sera également envoyé dorénavant aux trésoriers, correspondants et présidents de clubs.

Le comité met tout en œuvre en communiquant au mieux et nous espérons que nous n'aurons plus d'écarts sur les paiements afin d'éviter les pénalités.

Merci pour votre rigueur et votre compréhension.

CLUBS	Facture Financière	Caisse de Péréquation
Andance-Andancette	790 €	215 €
BC Anneyron	865€	185 €
BCNA	1 100 €	335 €
ASB Beaumont les Valence	1 050 €	65 €
AS Chantemerle les Blés	475 €	70 €
AS Chavanay	75 €	155 €
Deume Basket	410 €	25 €
BC Epinouze	645 €	105 €
AS Erome	110 €	0
BO Guilherand Granges	840 €	205 €
Hauterives Basket	480 €	135 €
CS Jarcieu Basket	110 €	10 €
La Voulte Sportif	870 €	85 €
BC Largentière	650 €	185 €
Le Teil Basket Club	910 €	80 €
Mantaille Sportif	1 100 €	145 €
BC Montélier	990 €	230 €
Montpezat sous Bauzon	110 €	0

BC Nyonsais	675 €	0
Basket Piégros la Clastre	680 €	15 €
EPB Pierrelatte	1 150 €	330 €
ASPTT Privas	670 €	80 €
Rhodia Basket Club	185 €	300 €
AS Roiffieux Basket	470 €	130 €
BOC Serrières Sablons	635 €	120 €
St Péray Sportif	1 260 €	195 €
St Vallier BD	2 555 €	275 €

COMPÉTITIONS

IMPORTANT :

Vous trouverez en annexe 01 le mémo Covid19 pour les différents cas de figure (cas positifs ou cas contact) et report de rencontre.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance.

Ce protocole est applicable dès ce WEEKEND.

RAPPEL

Merci de bien vouloir, dès les cas COVID constatés, **alerter la commission des compétitions ainsi que les autres commissions concernées** (CDO et médicale) et prendre contact avec le club adverse pour définir une date de report.

Les rencontres peuvent également être programmées en semaine avec l'accord des deux adversaires.

Il est possible d'effectuer deux rencontres sur trois jours à partir des U15 (en sachant que les U15 ne peuvent participer à deux rencontres qu'uniquement dans leur catégorie).

Pensez à répondre aux dérogations et motivez vos refus !

Les clubs désirant engager de nouvelles équipes jeunes pour la phase 3 (à partir de mars 2022) sont priés de le faire via le lien suivant avant le 12 février 2022.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeW4loiNauWkrFbBAmgToSjxEdcB7u4vYD1ZTdmu2rjKYcvA/viewform>

MODIFICATION 5 MAJEURS - Effet le 17/01/2022

Cf Règlements sportifs Drôme Ardèche

Article 48 – Modifications 5 majeur –

La commission des Compétitions 5X5 peut à tout moment modifier la liste déposée en fonction des participations effectives des joueurs, figurant sur la liste, aux rencontres de l'équipe 1, de même qu'aux équipes 2 ou 3.

PORTES LES VALENCE 1 - DFU13-2 Poule A

MERTER Anehide	remplace	PALIES Lucie
MERTER Taline	remplace	BAUDOIN Alice

BC NORD ARDECHE - DFU13 Poule A

ROCHE Lisa	remplace	ARNAUD Ambre
STINMESTE Capucine	remplace	BOUVARD Lison

CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 - PRF Poule A

BLACHIER Lucie	remplace	FELICES Christelle
----------------	----------	--------------------

Engagement coupe annulé :

MERCUROL : U17M

TIRAGE COUPES DRÔME-ARDÈCHE 1/4 (11-12-13 février 2022)

Vous trouverez ci-joint le tirage au sort des coupes Drôme Ardèche avec leurs horaires. Nous avons tenu compte des disponibilités arbitrales et des matchs reportés dans la mesure du possible.

Néanmoins, les clubs ont jusqu'au **23 janvier 2022** pour solliciter une dérogation et jusqu'au **26 janvier 2022** pour y répondre favorablement ou non.

L'examen des demandes se fera en concertation avec la commission des officiels.

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

samedi 20h00	MONTELIER (DM4)	+ 7	CHATEAUNEUF (DM3)
vendredi 20h30	IE-GUILHERAND-GRANGES (PRM)		SAINT JEAN DE MUZOLS 1 (PRM)
samedi 20h00	PIEGROS 1 (DM3)	+ 7	VANAU 1 (DM2)
vendredi 21h00	MERCUROL 2 (PRM)		RHODIA (PRM)

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

vendredi 21h00	HAUTERIVES (DF2)	+ 7	CHOMERAC (PRF)
vendredi 20h30	ST MARCEL LES ANNONAY (DF2)	+ 7	ANDANCE 2 (PRF)
vendredi 21h00	CHAVANAY (DF2)	+ 7	CHATEAUNEUF 1 (PRF)
dimanche 15h30	SERRIERES (DF2)	+ 7	ECLASSAN 1 (PRF)

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

samedi 15h30	CHATEAUNEUF		CHOMERAC 2
dimanche 13h30	IE-ST JEAN DE MUZOLS		HAUTERIVES
dimanche 13h00	PIERRELATTE		CREST
samedi 16h00	GENISSIEUX ROMANS		ANDANCE

COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE

dimanche 14h00	EN-VANAU		VALENCE BOURG
dimanche 15h00	VERNOSC DAVEZIEUX		CHATEAUNEUF
samedi 16h00	IE-TAIN TOURNON		IE-PORTES

EXEMPT

CREST

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

vendredi 20h00	SAULCE	CREST
samedi 14h00	IE-PORTES	RHODIA
samedi 17h00	IE-BC NORD ARDECHE	MERCUROL
dimanche 13h00	ST PAUL	VALENCE BOURG

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

samedi 17h00	BOURG DE PEAGE	BC NORD ARDECHE
vendredi 19h00	HAUTERIVES	IE-SAULCE
samedi 18h00	MONTELIER	PORTES
vendredi 20h00	SAINT VALLIER	ROIFFIEUX

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

dimanche 15h00	VERNOSC DAVEZIEUX 1	CREST
dimanche 11h00	MERCUROL	RHODIA 2
samedi 14h00	TAIN 1	VALENCE BOURG
samedi 14h00	LE TEIL	RHODIA 1

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

samedi 15h00	ANDANCE	CHATEAUNEUF 1
dimanche 11h00	RHODIA	MONTELMAR
Samedi 15h00	BC NORD ARDECHE	IE-TAIN
Samedi 14h00	GENISSIEUX ROMANS	CHOMERAC 2

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
AUBENAS	1436	DM3 Poule A	16/01/22	Manque délégué de club	10,00 €

Si vous constatez un problème avec l'e-marque, n'hésitez pas à l'écrire en réserve et d'en avertir la commission des compétitions.

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRM	A	1037	T-15/01					PIERRELATTE	50 euros
PRF	A	39	T-15/01					CHATEAUNEUF	50 euros
DM3	B	1439	D-16/01					EN-VERNOSC DAVEZIEUX	100 euros

TECHNIQUE

Challenge Benjamin

Dimanche 16 janvier 2022, les finales départementales du challenge Benjamin se sont déroulées à Crest et Piégros la Clastre.

23 garçons et 22 filles ont pris part aux épreuves qualificatives pour tenter de faire partie des 8 qualifiés pour la grande finale.

Du côté des garçons, honneur à :

LEMOS Aïwen (AGTTBC)	qui totalise 53 points en finale
THAVEL Eliot (Crest)	46 points
COISSARD Rémi (Mercuriol)	45 points

Du côté des filles, félicitations à :

BAZIN Eloïse (Andance-Andancette)	avec 46 points
BRANDT Daphnée (AGTTBC)	41 points
BOUCHERAND Lise (Montélier)	37 points

Ces 6 jeunes prendront part aux finales régionales du Challenge qui se déroulera le 26 ou 27 mars 2022 à FEURS (Loire)

Le comité Drôme Ardèche et la commission Technique remercient le président du club de Crest Saillans et son équipe pour leur aide au bon déroulement du Challenge. Ils remercient également le club de Piégros la clastre, Simon VIAL, salarié du club, les municipalités de Piégros la Clastre et Crest pour la mise à disposition de leurs gymnases.



Formation de l'entraîneur

Samedi se déroulait le deuxième rendez-vous du Brevet Fédéral Jeune. Les 11 participants ont pu poursuivre leurs échanges sur les thèmes de la pédagogie ainsi que sur les contenus à mettre en place sur les catégories U13-U15.

Personnes présentes :

ARCHIER Nina	Rhodia
DURST Léo	AGTTBC
SAINTSORNY Arthur	AGTTBC
SADZOUTE Clémentine	AGTTBC
POIZAT Mathéo	AGTTBC
VIALLON Valentin	AGTTBC
FOREL Clémence	EOE
PEYROLLET Mathis	EOE
FRUCHON Loan	BCGR
BESSEAS Loïc	EOE
ALLAOUI Mohamed	Rhodia

Excusés en raison du covid (cas contact) :

AMRANE Yanis	AGTTBC
FAURE Lénaïc	UMS
CAUMES Quentin	US Saulce

Formation du joueur

Mercredi 19 janvier 2022 se sont déroulées des séances d'entraînement pour la génération 2010.

Si vous avez des joueurs ou joueuses né(e)s en 2010 ou 2011 qui méritent d'être vus dans le cadre de la sélection départementale, n'hésitez pas à prendre contact par mail avec la commission technique.

ENTRAINEMENT DETECTION

Drôme Ardèche Basketball remercie David et Azzedine, CTS de la Ligue AURA pour leur entraînement détection ce mercredi en collaboration avec le club de Saulce.

Entraînement très intéressant pour nos jeunes espoirs et il est toujours captivant d'avoir un avis de la part des CTS sur l'évolution de la formation sur notre territoire.

Le retour est très satisfaisant...

L'idée était également d'ouvrir l'entraînement aux coaches concernés et d'échanger avec le club qui reçoit l'entraînement.

Un grand merci au club de l'US Saulce pour son accueil et son aide, à la commune de Saulce pour la mise à disposition de son gymnase par l'intermédiaire du club.
Merci également à la Ligue AURA et ses CTS.



MINIBASKET

BABY DES ROIS

Le samedi 29 janvier aura lieu BABY des rois **(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)** sur 5 sites :

Privas **Gymnase Lancelot** - 9002T Av. du Moulin de Madame - 07000 Privas

Valence **Gymnase Jean GEMAIN** - *Chemin des Huguenots* - 26000 Valence

Tain **Gymnase Fernand Chapelle** - 150 Rue Jean Monnet - 26600 Tain-l'Hermitage

HAUTERIVES **Salle Omnisports** - Champ du Bourg - 26390 HAUTERIVES

ST PIERRE DE BOEUF **GYMNASE DES GRAVIERS** - Avenue du Rhône - 42520 SAINT-PIERRE DE BOEUF

L'ensemble des clubs est réparti de la manière suivante.

- **Privas de 9h30 à 12h** Privas, Aubenas, Chomérac, Le Cheylard, Le Teil, Montélimar, Montpezat, Pierrelatte, Saint-Paul-3-Châteaux et Saulce
- **Valence 9h30 à 12h** Beaumont, Châteauneuf/Isère, Crest-Saillans, Guilhaud-Granges, La Voulte, Montélier, Piégros-la-Clastre, Privas, Portes les Valence, Saint Péray et Valence Bourg
- **Tain de 9h30 à 12h** Bourg-de-Péage, Chantemerle, Eclassan, Erôme, Génissieux Romans, Mercuriol, Saint-Jean-de-Muzols et Tain-Tournon
- **Saint Pierre de Boeuf de 13h30 à 16h** BCNA, Chavanay, Deume, Rhodia, Roiffieux, Serrières-Sablons, Saint-Marcel-les-Annonay, Saint Pierre de Boeuf, Vanau et Vernosc Davézieux
- **Hauterives de 13h30 à 16h** Andance-Andancette, Anneyron, Epinouze, Hauterives, Jarcieu, Mantaille, Saint-Sorlin et Saint Vallier

Inscription avant le samedi 22 janvier 2022 sur le lien ci-après :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxehAUT1FWEf-JRO_xXpAnEGQVI5ro11NCiCgFeO4F1yEbAQ/viewform?usp=pp_url

Aussi, vous trouverez en annexe 02, la fiche d'identification pour les manifestations U7 à remettre remplie au club organisateur le jour de l'événement à votre arrivée.

Nous remercions les 5 clubs recevant pour leur investissement en faveur du MiniBasket.

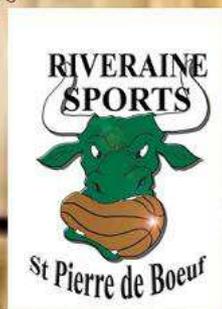
BABY DES ROIS

U7

29 JANVIER 2022

HAUTERIVES - ST PIERRE DE BOEUF
DE 13H30 A 16H

PRIVAS - VALENCE - TAIN
DE 9H30 A 12H

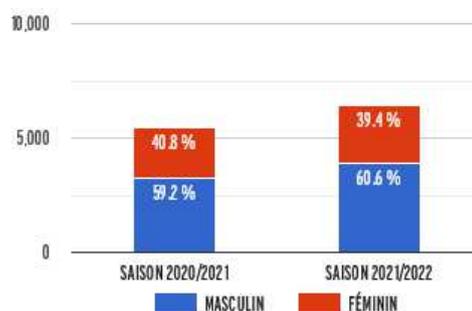


QUALIFICATION

2607 - COMITE DE DROME - ARDECHE DE BASKET-BALL

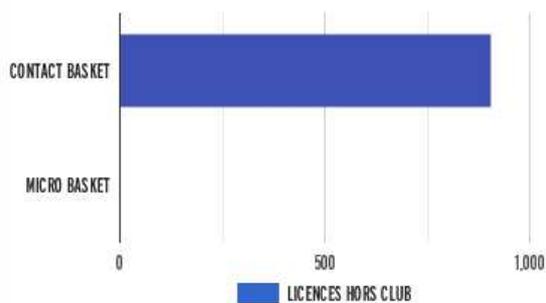
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 20 JANVIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2020/2021	2 226	40.8%	3 224	59.2%	5 450
SAISON 2021/2022	2 535	39.4%	3 900	60.6%	6 435
EVOLUTION	309		676		985
EVOLUTION %	13.9%		21.0%		18.1%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 20 JANVIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	906
MICRO BASKET	0
TOTAL SAISON 2021/2022	906



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 20 JANVIER 2022

7 341

RUBRIQUE MÉMENTO

JANVIER 2022

Samedi	8	MINIBASKET - Plateaux U9
Dimanche	9	
Samedi	15	TECHNIQUE - Challenge Benjamin + BF Jeunes
Dimanche	16	MINIBASKET - Plateaux U11 (D1-D2-D3)
Samedi	22	MINIBASKET - Plateaux U9 et U11 (D1-D2-D3)
Dimanche	23	
Samedi	29	MINIBASKET - BABY des ROIS et Plateaux U11 (D1-D2-D3)
Dimanche	30	

RUBRIQUE PRESSE

Nous regrettons le manque d'implication des clubs à nous envoyer les coupures de presse de leurs manifestations et rencontres.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir envoyer leurs coupures de presse sur l'adresse suivante :

poleterritoire@dromeardechebasketball.org

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- ✓ [2022-01-12-5-CF5x5-Réunion-Clubs-CF---Protocole-de-report-de-rencontre-cas-COVID](#) - DUMAS Léa
- ✓ [2022-01-18-5-CF5x5-Tirage-1-16-CDF-U18F](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-01-19-NOTE-LR-CD-CLUBS--2-PFE-OFFICIELS-labellisation-camps-ARBITRES-VFIN](#) - ELMI Annaig

LIGUE

- ✓ Bulletin Officiel Ligue AURA n°19 - Saison 2021-2022. Transmis au Comité Directeur

COMITÉS

ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 28. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTF
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 25.

VŒUX 2022

FFBB :	Jean-Pierre SIUTAT (Président Fédéral) Thierry BALESTRIERE (Secrétaire Général Fédéral)
Comités Basket :	Haute Savoie – Seine St Denis
Conseil Départemental Drôme	Marie Pierre MOUTON
CDOS Drôme	Dominique D'AGOSTINO
Clubs :	St Marcel les Annonay

NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence
04 75 58 84 15
www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT

5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com

Le sens de la différence

Opticien Visagiste

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com



Artisan Chocolatier
Aubenas - Valence

JE SUIS POSITIF COVID19

JE SUIS VACCINÉ(E) COMPLÈTEMENT ou JE SUIS UN(E) ENFANT DE – 12 ANS

1. Je m'isole strictement **PENDANT 7 JOURS PLEINS** après la date du début des symptômes ou la date du test positif
2. Je préviens mon club

JE NE SUIS PAS VACCINÉ(E) MON SCHÉMA VACCINAL EST INCOMPLET

3. Je m'isole strictement **PENDANT 10 JOURS** après la date du début des symptômes ou la date du test positif
4. Je préviens mon club

QUE DOIT FAIRE MON CLUB ?

1. Doit informer son comité Départemental via les commissions ci-dessous :

- sportive@dromeardechebasketball.org
pour les jeunes et séniors

minibasket@dromeardechebasketball.org
pour les U7 – U9 et U11

technique@dromeardechebasketball.org
(pour les cas avérés lors des stages techniques)

medicale@dromeardechebasketball.org
dans tous les cas de figure

repartiteur@dromeardechebasketball.org
si des arbitres ont été désignés sur les rencontres

2. Prévenir le club adverse

3. Faire une demande de **REPORT** de rencontre : (SI AU MOINS 3 joueurs testés positifs ou cas contacts non vaccinés ou incomplets) Et si ces joueurs ont joué **AU MOINS 5 RENCONTRES** avec l'équipe concernée pendant la saison 21/22

Demande faite AVANT 14h la veille du match*
→ La commission 5x5 décidera A PRIORI de la rencontre
RENCONTRE À JOUER ou REPORTÉE

Demande faite APRÈS 14h la veille du match*
→ La commission 5x5 décidera A POSTERIORI de la rencontre
RENCONTRE ou FORFAIT

* Pour les rencontres ayant lieu le weekend, les demandes doivent être faites **AVANT LE VENDREDI à 14 h**

4. Envoi de la preuve du résultat POSITIF comme NEGATIVE de la ou des personnes concernées. **UNIQUEMENT A LA COMMISSION MÉDICALE** (par les personnes elles-mêmes, secret médical).

Conditions procédure COMPLÈTE demande de report : cf Note EFFBB BH 24 en affaires Générales

Je réalise un test antigénique ou un test RT – PCR le **5^{ème} jour**

Je réalise un test antigénique ou un test RT – PCR le **7^{ème} jour**

Résultat POSITIF
ou si aucun test n'est réalisé

Résultat NÉGATIF
ET en l'absence de symptômes
depuis 48h

Résultat POSITIF
ou si aucun test n'est réalisé

Résultat NÉGATIF
ET en l'absence de symptômes
depuis 48h

Isolement jusqu'au 7^{ème} jour, sans nouveau test à réaliser à la sortie de l'isolement

Possibilité de mettre fin à l'isolement au bout du 5^{ème} jour.
Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE

Isolement jusqu'au 10^{ème} jour, sans nouveau test à réaliser à la sortie de l'isolement

Possibilité de mettre fin à l'isolement au bout du 7^{ème} jour.
Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE

JE SUIS CAS CONTACT COVID19

Par définition, un cas contact est une personne qui a été au contact d'un cas positif à la Covid-19 en l'absence de mesures de protection efficaces (masque, distanciation...)

Si toutes les précautions ont été prises (port du masque, distanciation..) vous n'êtes pas considéré(e) comme CAS CONTACT.

JE SUIS VACCINÉ(E) COMPLÈTEMENT

Je ne suis plus obligé(e) de m'isoler mais je :

- **Dois réaliser immédiatement un test RT PCR ou un test antigénique**
- Dois porter mon masque en intérieur et en extérieur Dois limiter mes contacts et plus particulièrement les personnes à risque
- Dois appliquer les gestes barrières
- Dois privilégier le télétravail

Si le résultat est POSITIF

- **Je m'isole immédiatement** et surveille mon état de santé.
- **Je serai contacté(e) par l'Assurance Maladie.**

Résultat NÉGATIF

Mon test RT PCR ou antigénique est négatif

- Dois réaliser 2 autres autotests (le 2^{ème} jour (J+2) et le 4^{ème} jour (J+4))

Ces Autotests vous seront remis gratuitement à l'issue du test antigénique négatif ou sur présentation du résultat RT PCR négatif accompagné d'une [attestation sur l'honneur](#)

- **Si l'un des autotests est positif :**
- Je dois le faire confirmer par un test RT-PCR ou antigénique.

Si votre résultat est positif, vous devenez un CAS COVID POSITIF (voir protocole JE SUIS POSITIF COVID19)

- **Je serai contacté(e) par l'Assurance Maladie.**
- Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE

JE SUIS CAS CONTACT COVID19

Par définition, un cas contact est une personne qui a été au contact d'un cas positif à la Covid-19 en l'absence de mesures de protection efficaces (masque, distanciation...)
Si toutes les précautions ont été prises (port du masque, distanciation..) vous n'êtes pas considéré(e) comme CAS CONTACT.

JE NE SUIS PAS VACCINÉ(E) MON SCHÉMA VACCINAL EST INCOMPLET

- **Je m'isole strictement pendant 7 jours pleins**
à compter de la date du dernier contact avec la personne positive
- **Je dois réaliser un test antigénique ou RT-PCR le 7^{ème} jour**

Si le résultat est POSITIF

- **Je m'isole pendant 10 jours après la date du test positif**
- **Je serai contacté(e) par l'Assurance Maladie.**

Résultat NÉGATIF

- **Vous pouvez sortir de l'isolement**
- **Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE**

JE SUIS CAS CONTACT COVID19

Par définition, un cas contact est une personne qui a été au contact d'un cas positif à la Covid-19 en l'absence de mesures de protection efficaces (masque, distanciation...)

Si toutes les précautions ont été prises (port du masque, distanciation..) vous n'êtes pas considéré(e) comme CAS CONTACT.

JE SUIS UN(E) ENFANT DE – 12 ANS

Depuis le 10 janvier 2022, un assouplissement du protocole à l'école a été annoncé par le premier Ministre.

J'ai un cas positif dans ma classe

- Je dois réaliser immédiatement un autotest (remis gratuitement par la pharmacie sur présentation d'une attestation fournie par l'école)
- Je dois réaliser 2 autotests (J+2 – J+4)
Ils sont à retirer gratuitement en pharmacie et à faire à la maison

Pas d'obligation d'effectuer un test PCR ou antigénique

Résultat POSITIF

- Si un des autotests est POSITIF, le confirmer par un test RT-PCR ou un test antigénique
- Ne pas mettre mon enfant à l'école.

Résultat NÉGATIF

- **Je réalise 2 autotests (J+2 et J+4) après le 1^{er} test.**
Les autotests vous seront remis gratuitement à la pharmacie avec une attestation sur l'honneur.
- **Fournir à l'établissement scolaire l'attestation prouvant qu'un autotest a été réalisé et qu'il est négatif. Il vous engage à réaliser les autotests à J+2 et J+4 et ne pas présenter votre enfant à l'école en cas de résultat positif.**
- Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE

J'ai un cas positif dans mon équipe

- Je dois réaliser un test antigénique ou test PCR à JO
Je dois réaliser deux autotests (J+2 et J+4)

Résultat POSITIF

- Je m'isole
- Je peux revenir m'entraîner si à J+4 mon test est NEGATIF

Résultat NÉGATIF

- Je peux m'entraîner si mon test antigénique ou test PCR est négatif à JO
- Envoi preuve test négatif à la commission MEDICALE

